

Article extrait de la REE 2014-5



La transition énergétique

REE : Monsieur le Député, quels sont selon vous les points forts du texte sur la transition énergétique que l'Assemblée nationale vient d'approuver en première lecture ?

Christian Bataille: Cette loi est une loi de synthèse mais nous en avons connu d'autres qui étaient au moins aussi importantes. Je pense en particulier à la loi NOME du 7 décembre 2010 dont Jean-Claude Lenoir était le rapporteur. La présente loi sur la transition énergétique se focalise en fait sur l'électricité et donc, par ricochet, sur l'énergie nucléaire. Elle permet au passage de faire le point sur ce que l'on peut attendre des énergies

Une approche nouvelle de la rénovation thermique des bâtiments

alternatives. Mais je crois que son apport principal réside dans une approche nouvelle sur les bâtiments et sur leur rénovation thermique qu'il est urgent d'organiser. C'est un domaine où nous avons un retard considérable et la loi contribuera à le combler.

Cependant, cela ne suffit pas à faire de la loi un bon texte et je ne l'ai pas voté

REE : Pourquoi avez-vous décidé de ne pas voter ce texte ?

C. B. : Je ne suis pas un député frondeur : sur les actes essentiels, je soutiens sans hésiter le Gouvernement. Mais ce texte cède à des effets de mode et on y remplace des analyses techniques par du vocabulaire. La « transition » est un mot qui ne blesse personne mais dire que nous vivons une période de transition fait partie des « idées reçues » décrites par Flaubert. Ce texte manque de fond et c'est une compilation de me-

sures que l'on voudrait d'envergure et de propositions anodines.

Mais la vraie question reste celle-ci : sait-on où l'on veut aller ? La France, après les deux premiers chocs pétroliers, s'était donnée pour objectif de s'affranchir de sa dépendance énergétique et de trouver un

...mais le texte cède à des effets de mode

équilibre raisonnable entre formes d'énergie. On a rompu cet équilibre en mettant en cause la production d'électricité d'origine nucléaire mais on se contente à présent d'objectifs très généraux concernant les énergies renouvelables dont on sait qu'elles ne pourront pas prendre la relève au niveau escompté.

REE: Comment on est-on arrivé là?

C. B. : Le texte part malheureusement de prémisses qui sont fausses en tablant sur une baisse de la consommation électrique dans les 10 ans à venir alors que tout indique qu'elle va augmenter du fait des usages nouveaux tels que le véhicule électrique, les transports urbains, l'électronique, les consommations domestiques. L'électricité est une forme d'énergie commode, souple et porteuse d'avenir. C'est un contresens total de penser que cette énergie a un avenir révolu.

La consommation d'électricité va augmenter, nous aurons besoin des centrales nucléaires

Nous avons donc besoin des sources d'approvisionnement performantes que sont les centrales nucléaires et c'est une erreur grave que de vouloir délibérément réduire, et de façon draconienne, la production nucléaire.

REE: Mais si l'on veut donner leur chance aux énergies alternatives, il faut bien leur réserver une place dans le mix électrique?

C. B. : C'est la théorie ! Aucune énergie de substitution n'est aujourd'hui mise en œuvre de façon convaincante en France. Regardez aussi le cas de l'Allemagne : les Allemands ont dépensé des sommes considérables sur l'éolien et le photovoltaïque avec comme résultat un retour du charbon et une augmentation des émissions de CO₂. Aujourd'hui, on ne les entend plus sur le sujet et ils cherchent une porte de sortie. Mais nous, nous continuons comme si de rien n'était.

REE : On sent bien que le nucléaire est pour vous un point bloquant ? Pourquoi vous semble-t-il aussi crucial ?

C. B. : Ce que prévoit la loi est grave pour l'avenir. En n'autorisant pas la construction de tranches supplémentaires, on va bloquer notre industrie nucléaire, et notamment AREVA, au moment où le marché mondial des centrales va connaître un progrès spectaculaire. Nous sommes parvenus jusqu'à présent à rester dans ce marché, et à un très bon niveau, mais au moment où il s'apprête à redécoller, on empêche notre industrie d'en tirer bénéfice. Si la France n'est pas un terrain de démonstration, nous aurons du mal à nous maintenir.

Par ailleurs, on veut lutter contre l'effet de serre mais on arrête le meilleur outil dont nous disposons. On n'a pas aujourd'hui de solution de substitution à la hauteur du problème posé. A nouveau, regardez les Allemands qui avaient l'intention de développer une vaste industrie des renouvelables mais qui sont

On risque de bloquer notre industrie nucléaire au moment où le marché redémarre

contraints de revenir à des solutions du siècle passé.

Sur le long terme, nous avons le programme de génération IV et le projet de réacteur ASTRID. Nous sommes encore bien placés sur ce terrain et ASTRID reste financé pour quelques années. Nous bénéficions de l'antériorité mais les Chinois ont la puissance et si ASTRID doit être freiné, les efforts du CEA deviendront inutiles ou profiteront aux concurrents étrangers.

Donc il faut continuer à donner toutes ses chances au nucléaire, tout en reconnaissant qu'on ne pourra pas faire l'économie des énergies fossiles pour beaucoup d'usages.

REE : Cela nous amène au pétrole et au gaz de schiste. Quelle est votre position à leur sujet ?

C. B.: C'est un sujet où l'information a été manipulée et contrefaite, dans le trop fameux film Gasland en particulier. Je considère qu'il n'y a aujourd'hui aucun argument convaincant qui permette d'écarter la fracturation hydraulique. Mais les propriétés du gisement et les caractéristiques de l'environnement en surface peuvent conduire au choix d'autres technologies. Il faut donc autoriser les recherches sur de nouvelles technologies telles que la fracturation par arc électrique, la stimulation à partir de gaz liquéfiés ou gélifiés ou la stimulation au propane. Tout cela est expliqué dans le rapport que j'ai publié avec Jean-Claude Lenoir¹.

Nos besoins en hydrocarbures pourraient être partiellement satisfaits à partir de notre sous-sol. La France a des ré-



La recherche sur l'exploitation des gaz de schiste doit être poursuivie

serves, dans le Bassin parisien profond notamment, des études américaines l'ont montré. La France ne doit pas rester, comme elle l'est actuellement, dépendante du gaz russe. On peut certes regretter que l'on n'ait pas été capable de bâtir une coopération constructive avec la Russie mais c'est aujourd'hui un fait. L'Allemagne s'est mise en situation de dépendance vis-à-vis à de la Russie, sur ce point nous ne devons pas chercher à l'imiter.

REE: Revenons au projet de loi et aux grands objectifs qu'il comporte. Vous ne les partagez pas mais serontils atteints?

C. B. : Très franchement, je trouve que tous ces objectifs sont des mots et ils ne seront pas atteints en effet car les énergies alternatives n'apporteront pas la contribution espérée. Le dossier Energie est en passe de devenir le plus mauvais dossier du Gouvernement. Le chômage ne peut être endigué mais dans l'énergie le Gouvernement peut agir. Il devrait le faire de façon plus raisonnable et plus réaliste.

REE : Quels seraient des objectifs raisonnables ?

C. B. : On pourrait sans doute ralentir le nucléaire à la fin de la durée de vie des centrales actuelles, c'est-à-dire sans anticiper sur leur fermeture. Un objectif de 60 % de nucléaire dans la production

60 % de nucléaire en 2035 seraient un objectif raisonnable

d'électricité en 2035 me semblerait raisonnable. Il pourrait s'accompagner d'un programme d'engagement mesuré de nouveaux réacteurs nucléaires consistant à lancer de façon progressive de nouveaux EPR à partir d'une certaine date, avec un rythme de croisière correspondant approximativement à un réacteur nouveau pour deux arrêtés. C'est évidemment un programme qu'il faudrait étudier et affiner.

REE : Vous êtes donc hostile à la fermeture de Fessenheim ?

C. B. : L'autorité de sûreté a la capacité d'arrêter toute centrale si sa dangerosité venait être avérée. Cela n'est pas le cas, que je sache, pour Fessenheim et je vous renvoie au rapport parlementaire du sénateur Bruno Sido de juin 2011.

Fessenheim sera très utile dans les années qui viennent

Fessenheim fonctionne bien, il n'y a pas de raison de l'arrêter et son apport en puissance garantie va être très utile dans les années qui viennent.

REE : Vous avez été à l'origine de la loi Bataille² sur les déchets d'origine nucléaire. Où en est-on aujourd'hui?

C. B. : Je suis assez fier de cette mécanique mise en place à partir de 1991 pour traiter de façon rationnelle le problème essentiel des déchets. Les choses avancent et je suis confiant que le projet de stockage géologique CIGEO³ se fera et que d'ici une dizaine d'années, les premiers colis commenceront à y être stockés. C'est un très gros inves-

¹ NDLR: Les techniques alternatives à la facturation hydraulique pour l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels – Christian Bataille, député et Jean-Claude Lenoir, sénateur – Les Rapports de l'OPECST – 27 novembre 2013.

² Loi n° 91-1381 du 30 décembre 1991 relative aux recherches sur la gestion des déchets radioactifs.

³ Centre industriel de stockage géologique.

tissement : 5,5 Md€ au départ et avec des prolongements sur des dizaines d'années. Il apportera beaucoup sur le plan local et il est perçu beaucoup mieux qu'on ne le pense souvent.

REE: En ce qui concerne le rôle des intervenants, il semble que l'on s'oriente vers une certaine reprise en mains d'EDF et au contraire vers davantage d'initiatives laissées aux collectivités territoriales.

Qu'en pensez-vous?

C. B. : EDF reste un acteur essentiel de la politique énergétique française. Peut-être est-on en train de revenir un peu sur une certaine conception entrepreneuriale de l'établissement mais je n'étais pas partisan que l'on aille trop loin dans cette direction.

Quant aux collectivités territoriales, elles ont effectivement un rôle important à jouer pour la promotion des éner-



gies renouvelables : c'est à leur portée et les régions notamment peuvent prendre des initiatives. Les collectivités territoriales peuvent également intervenir dans le domaine des bâtiments et des logements pour aider à en préserver la valeur patrimoniale. Cela a été fait avec succès en Allemagne.

Elles peuvent également jouer un rôle important en matière de transport

et les exemples de VELIB et d'AUTOLIB en sont des illustrations. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
JEAN-PIERRE HAUET

Christian Bataille est député du Nord depuis 1988. Il est vice-président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST), membre de la Commission des affaires étrangères. Il a été rapporteur de la loi de 1991 sur la gestion des déchets nucléaires et de la loi de 2000 sur l'électricité et est l'auteur de plusieurs rapports parlementaires, portant notamment sur la gestion des déchets nucléaires, la place de la filière nucléaire et son avenir, les techniques alternatives à la fracturation hydraulique pour l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels, mais aussi sur les pays du Caucase.